

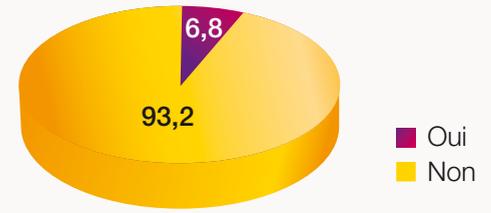


SISTEPACA

Question 4

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rempli un certificat médical initial pour qu'un de vos patients puisse déclarer en maladie professionnelle une tumeur des voies urinaires ?

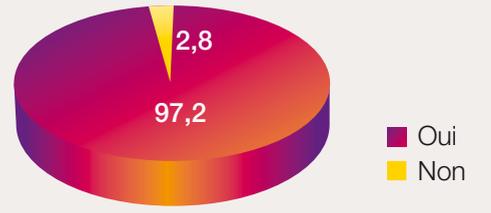
73 urologues



Question 5

Pour les tumeurs des voies urinaires, seriez-vous prêt à remettre à vos patients un auto-questionnaire de repérage des expositions professionnelles ?

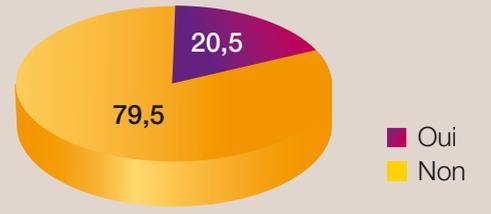
71 urologues



Question 6

Avez-vous déjà consulté le site du SISTEPACA www.sistepaca.org ?

72 urologues



Nos commentaires

Cette enquête montre que les urologues de la région PACA sont impliqués dans la recherche d'une exposition professionnelle en cas de tumeur des voies urinaires ; 82% posent souvent ou toujours des questions sur les expositions professionnelles passées à leurs patients et plus d'un tiers ont rencontré des cas de tumeur des voies urinaires d'origine professionnelle.

L'interrogatoire du patient est primordial : poser des questions sur les expositions professionnelles passées est significativement lié au fait de proposer de déclarer en maladie professionnelle une tumeur des voies urinaires (p=0,015).

En pratique, seulement 5 urologues (6,8%) ont rédigé un certificat médical initial de maladie professionnelle dans l'année écoulée ce qui suggère que des obstacles à la déclaration subsistent. Rappelons que le médecin propose la déclaration de maladie professionnelle au patient et lui remet un certificat médical initial ; mais c'est au patient de faire la déclaration. La majorité des urologues interrogés sont prêts à remettre à leurs patients un auto-questionnaire pour repérer les expositions professionnelles, une piste d'action à évaluer.

*Sincères remerciements aux urologues qui ont participé à l'enquête.
Bien confraternellement,*

Les médecins du SISTEPACA

➤ Groupe scientifique : Médecins de santé publique de l'Observatoire régional de la santé • Médecins du travail (régime général, régime agricole et fonction publique) • Inspection médicale régionale du travail et de la main d'oeuvre • Consultation de pathologie professionnelle du CHU de Marseille • Médecins-conseils de la Direction régionale du service médical de la CNAMTS • Médecin conseiller en prévention des risques professionnels de la Direction des risques professionnels de la CRAM Sud-Est • Coordinateur du Plan départemental d'insertion des travailleurs handicapés des Bouches du Rhône (PDITH 13) • Médecin généraliste de l'Union régionale des médecins libéraux (URML).

Qui sommes-nous ?

Le Système d'information santé, travail et environnement Provence Alpes Côte d'Azur a été créé en 2004 pour sensibiliser les médecins aux problèmes soulevés par les maladies liées au travail. Deux axes de travail principaux : l'organisation de réunions médicales pluridisciplinaires santé travail (FMC) et la mise à disposition d'outils d'aide pour les maladies professionnelles (site internet sistepaca.org, brochures).

➤ Collaboration : Association française d'urologie, Société Félix Guyon du Sud-est

➤ Soutien : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle DRTEFP PACA, Conseil régional PACA



Pour en savoir plus : www.sistepaca.org

Contacts : Dr S. ARNAUD, Dr A. VIAU - SISTEPACA
Observatoire régional de la santé PACA
23, rue Stanislas Torrents 13006 Marseille
Tél : 04 91 59 89 07 / mail : sandrine.arnaud@inserm.fr



SISTEPACA



Système d'information en santé, travail et environnement
Provence Alpes Côte d'Azur



Résultats de l'enquête : tumeurs des voies urinaires et expositions professionnelles

Résultats de l'enquête auprès des urologues de la région Provence Alpes-Côte d'Azur 2008-2009

Dr S. Arnaud, Dr A. Viau, Dr P. Verger ORS PACA



Provence-Alpes-Côte d'Azur



SISTEPACA ET TUMEURS DES VOIES URINAIRES

Rappel du contexte

- ⌘ Il existe une surmortalité par cancer de vessie toutes causes confondues en PACA.
- ⌘ Outre le tabagisme, 3 principaux facteurs de risque professionnels sont connus :
 - les amines aromatiques (colorants),
 - les goudrons de houille et dérivés (travaux en cokerie, aluminium, ramonage, chaudières, goudrons ...),
 - l'arsenic (traitement du bois, pesticides ...).
- ⌘ Comme tous les cancers, les tumeurs des voies urinaires d'origine professionnelle sont sous-déclarées en France et en PACA pour de multiples raisons (méconnaissance des risques, des procédures de déclaration ...).
- ⌘ Environ 80 % des patients sont retraités à l'âge du diagnostic et ne sont donc plus suivis par la médecine du travail. Les urologues ont donc un rôle primordial dans le repérage de l'origine professionnelle des tumeurs des voies urinaires, car ils prennent en charge tous les patients porteurs de telles tumeurs.
- ⌘ Le SISTEPACA, en collaboration avec l'AFU et la Société Félix Guyon du Sud-est, sensibilise les urologues de PACA à cette problématique depuis 2005.

Objectifs de l'enquête

Connaître l'attitude des urologues face au repérage de l'origine professionnelle des tumeurs des voies urinaires et à la déclaration de ces tumeurs.

Méthode

Population enquêtée : Tous les urologues de la région PACA

Déroulement de l'enquête : de décembre 2008 à avril 2009

Questionnaire court informatisé : 7 questions

Envoi par mail, relance par fax, par téléphone et par courrier

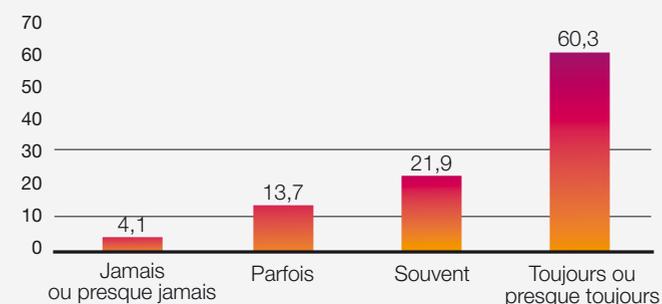
Une participation très satisfaisante

- ⌘ Sur 104 urologues contactés, 70 % ont répondu.
- ⌘ Les 30% restants se répartissent en 8 refus et 23 non réponses.
- ⌘ Nombre moyen d'années d'exercice des répondants : $15,8 \pm 8,4$ ans (extrêmes 1 - 40).

Question 1

En cas de tumeurs des voies urinaires, posez-vous des questions sur les expositions professionnelles passées de vos patients ?

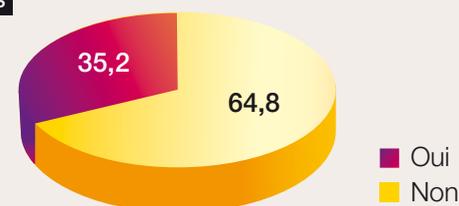
73 urologues



Question 2

Avez-vous déjà rencontré un cas de tumeur des voies urinaires d'origine professionnelle au cours de votre exercice ?

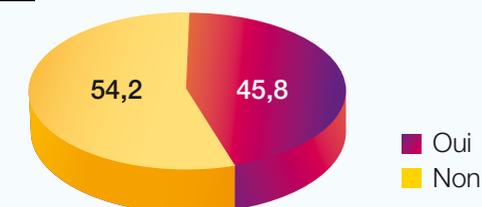
71 urologues



Question 3

Avez-vous déjà proposé la déclaration en maladie professionnelle d'une tumeur des voies urinaires à l'un de vos patients ?

72 urologues



Questions 1 et 3 :

Lien logique entre poser des questions sur les expositions passées et proposer de déclarer une tumeur en maladie professionnelle :

	Proposer la déclaration en maladie professionnelle			
	Oui	Non	Total	
Poser des questions sur les expositions professionnelles passées	Oui	31 (53%)*	28 (47%)*	59 (100%)*
	Non	2 (15%)*	11 (85%)*	13 (100%)*

* n (% en ligne)

Total : 72 urologues

Parmi les urologues qui posent des questions sur les expositions passées, un sur deux a proposé une déclaration en maladie professionnelle contre près d'un sur sept parmi ceux qui n'interrogent pas ou peu leurs patients ($p=0,015$).